

N/REF : 28/04/2026 13H54 C:000053 I:02441
V/REF : AC/C45596
V/Email reçu le Mardi 28/04/2026 a 13H54

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. GRT
IMMEUBLE : LA GROTTÉ - GRT
2 A 12, AVENUE DE LA GROTTÉ
.
35135 CHANTEPIE

Rennes, le 06 Mai 2026

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : 8 AVENUE DE LA GROTTÉ - AMANDINE METIVIER 07 81 37 39 29
LOGEMENT N° 001686, PORTE N°22, 2° ÉTAGE

MOTIF : FUIITE EN FILET DERRIERE MEUBLE ÉVIER DANS LA CUISINE

Donneur d'ordre : M. V BRIENS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 29/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : FUIITE SUR JOINTS 20/27 : UNE ENTRE COMPTEUR ET CLAPET ANTI
POLLUTION
UNE SECONDE AVANT COMPTEUR
REMPLACEMENT DES JOINTS
REMISE EN EAU
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 30/04/26 a 10H19 M. V BRIENS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PBL042-Rempl.joints/clapet s/rob.	1	51,46		51,46
1,00	PBL007-Ff RFE simple EF-EC/Chauf.=<2h PP	1	102,92		102,92
TOTAL H.T.					154,38
T.V.A. a 10,00%					15,43
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>169,81</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.